

Commission: Sommet UE-CELAC

Auteur: Pologne

Comment peut-on renforcer la coopération entre l'Europe et la Communautés des États Latino-Américains et des Caraïbes, tout en surmontant les défis environnementaux ?

La Pologne, État d'Europe centrale, joue un rôle essentiel dans le débat européen, et s'affirme comme un acteur important en Europe. Étant entré en 2004 dans l'Union Européenne, et en 2007, dans l'Espace Schengen, la Pologne fait partie de la CELAC, une organisation intergouvernementale, réunissant tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ensemble, l'Union européenne et la CELAC forment un bloc massif de 60 pays dont la population totale dépasse le milliard d'habitants, représentant 14% de la population mondiale, et 21% du PIB mondial.

Avec un budget de 3,6 milliards d'euros pour la période 2014-2020, l'UE reste le principal fournisseur d'aide publique au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'UE coopère donc avec les États sud-américains, afin de promouvoir ses intérêts stratégiques et de relever les défis mondiaux. La coopération avec l'Amérique latine et les Caraïbes, ALC, se centre notamment sur des préoccupations liées à la prospérité, en favorisant, par exemple, une croissance plus forte et inclusive, ou en consolidant les relations commerciales avec l'UE. Cette coopération se focalise aussi sur les préoccupations liées aux personnes, notamment en réduisant les inégalités, afin d'améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres. L'UE lutte également contre la criminalité organisée, dans les pays sud-américains, et se bat pour l'amélioration de la sécurité des citoyens. Des préoccupations liées aux institutions sont aussi mises en avant, par le renforcement des capacités des institutions et de la consolidation de la légitimité et de la fiabilité de l'État, ces aspects étant indispensables pour parvenir à une croissance inclusive et durable.

Les pays de l'ALC jouent un rôle de plus en plus actif et important sur la scène internationale. L'engagement en faveur du multilatéralisme poursuivi par l'UE et l'ALC au niveau international permet donc de forger des alliances solides capables d'influencer les actions au niveau mondial.

Un exemple d'accord promouvant la libre circulation de biens et de services entre les pays des deux côtés de l'Atlantique, est l'accord UE-Mercosur. Créé en 1991, Mercosur est un bloc commercial réunissant les pays sud-américains, ayant pour objectif de favoriser l'intégration économique régionale. Cet accord cherche donc à supprimer les droits de douane. Selon la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, Mercosur est un "accord gagnant-gagnant, qui apportera des avantages significatifs aux consommateurs et aux entreprises des deux parties", mettant l'accent sur "l'équité" et "le bénéfice mutuel" de cet accord de libre échange. Pour l'UE, le Mercosur est un partenaire stratégique pour le commerce, les investissements et le développement. De plus, l'élection de Trump, fin 2024, a favorisé d'autant plus les accords avec Mercosur pour l'Europe, en raison de l'augmentation drastique des droits de douanes entre l'UE et les États-Unis. Cependant, le 26 novembre 2024, la Pologne, soutenue par la France, exprime sa forte opposition à la signature du traité de libre échange avec l'Amérique latine, craignant que celui-ci n'affecte son secteur agricole.

Les 17 et 18 juillet 2023, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE et de la CELAC se réunissent à Bruxelles à l'occasion du sommet UE-CELAC, le troisième du genre, huit ans après la dernière rencontre. Lors de cette occasion, un nouveau projet est présenté, c'est le Global Gateway. Ce programme comprend plus de 135 projets visant à faire de la transition écologique et numérique équitable une réalité des deux côtés de l'Atlantique. L'Équipe Europe, incluant la Pologne, s'est

engagée à apporter plus de 45 milliards d'euros jusqu'en 2027 pour soutenir le partenariat renforcé avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'Amérique latine et les Caraïbes sont particulièrement vulnérables aux effets négatifs du changement climatique. La lutte contre le changement climatique, et à l'atténuation de ses effets, ainsi qu'à la réaction aux catastrophes naturelles, constitue donc une priorité importante pour ces régions. L'UE, étant le premier bailleur de fonds au monde en ce qui concerne le financement de la lutte contre le changement climatique, ce domaine est primordial dans la coopération avec les pays de la CELAC, faisant l'objet de nombreux programmes dédiés à la lutte contre le changement climatique. En 2016, la Pologne, ainsi que les États membres de l'UE ont augmenté leur contribution globale de plus de 15%, représentant 20,2 milliards d'euros. Un exemple de partenariat, dont la Pologne participe activement avec le reste des pays membres de l'Union européenne, est l'EURO CLIMA+. Ce programme promeut un développement durable sur le plan de l'environnement et plus résilient au changement climatique, dans 18 pays d'Amérique latine, en particulier, au bénéfice des populations les plus vulnérables aux conséquences du dérèglement climatique. L'EURO CLIMA+ apporte un soutien financier à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation au changement climatique.

La Pologne coopère donc en majorité avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à l'exception de son refus pour l'accord Mercosur, ayant pour objectif de promouvoir l'intégration économique, politique et sociale des pays sud-américains. C'est un pays qui s'affirme comme un acteur et leader important en Europe, particulièrement face à la menace actuelle, représentée par la Russie.